

9% des Français songent à une PAC, 10% à un CESI, 8% à un SSC, 19% au bois

8% des Français possèdent une PAC dans leur résidence principale et 9% ont le projet de s'équiper. Les chiffres correspondants sont 3 et 10% en CESI, 3 et 8% en SSC, 3 et 5% en chaudière bois, 18 et 6% en insert bois et 11 et 8% en poêle à bois. C'est ce qui ressort d'une récente enquête Ifop pour l'association Qualit'EnR. 3% des personnes interrogées ont tout à fait confiance dans les installateurs, 49% "oui plutôt", 40% "non plutôt pas" et 8% "non pas du tout", tandis que 76% considèrent qu'un installateur, en qui on peut avoir plus facilement confiance, dispose d'un label qualité ou d'une qualification (contre 71% s'il est conseillé par un proche, 71% également s'il présente des références de réalisations et 43% s'il est implanté à proximité). 55% des personnes connaissant au moins l'un des labels Qualit'EnR, soit 32% de l'échantillon total, pensent que les labels garantissent l'installation d'un matériel de qualité. Ils garantissent aussi, selon eux, des installateurs assurés pour ces travaux (55%), les compétences des installateurs (53%), le contrôle des installateurs à travers des audits (45%), l'attribution d'aides financières (39%) et des prix raisonnables (12%).

D'autre part, 72% des personnes équipées EnR ou ayant l'intention de s'équiper citent, comme raisons de le faire, la réalisation d'économies et la réduction de la facture énergétique, tandis que 43% disent vouloir disposer d'une énergie "propre et écologique", 24% veulent favoriser leur indépendance énergétique. Et 16%, disposer de plus de confort. < Alors qu'il y a quelques années le confort était l'argument de passage aux EnR, les Français ont désormais compris qu'elles leur permettaient surtout de réduire leur facture énergétique >, se réjouit André Joffre, président de Qualit'EnR. Qu'est-ce qui empêche le plus les personnes non équipées EnR de le faire ? 39% répondent le prix d'achat. 21% parlent du manque de rentabilité de l'investissement. 17% évoquent le manque de place. 11% : la difficulté d'installation. 2% : la difficulté de trouver des installateurs spécialisés. 2% : le manque d'intérêt. 1% : la mauvaise réactivité des installateurs.

Chauffage : "Une rupture est nécessaire", estime une étude officielle

< Une rupture sur les équipements de chauffage et sur leur utilisation est nécessaire. > C'est ce qu'estime une étude que vient de publier le ministère de l'Industrie. Cette étude ajoute que "l'utilisation de nouvelles solutions de chauffage efficaces (chaudières gaz à condensation, chaudières bois à haut rendement, PAC air/eau et eau/eau, microcogénération) est souhaitée pour réduire de manière significative les consommations, ainsi que des solutions d'appoint pour l'ECS : Cesi et SSC". < Le marché nécessite une montée en compétences des installateurs et devra reposer sur un dimensionnement plus cohérent des équipements >, ajoute l'étude.

< Une rupture technologique des solutions de gestion active des équipements et des services existants est souhaitée, poursuit l'étude. Sont concernés notamment les équipements de régulation et de pilotage des systèmes de chauffage et de climatisation et les services d'optimisation de la consommation énergétique. > Par ailleurs, l'étude juge nécessaire le développement d'une filière de "thermiciens conseils" avec des compétences multi-produits. < Ils contribueront directement à l'adoption de matériaux et d'équipements performants en les mettant en "première ligne commerciale", en adaptant leur offre et leur discours et en pratiquant des prix attractifs >, commente l'étude. Elle estime, d'autre part, que "les interactions entre acteurs, métiers et compétences doivent être modifiées autour de plusieurs groupes de métiers": par exemple, un groupe « équipements (chauffagistes, plombiers, électriciens, génie climatique) ». L'étude juge par ailleurs que le solaire thermique constitue "l'un des principaux enjeux à l'horizon 2020" et que la France dispose, en la matière, d'un "fort potentiel de développement". L'étude estime également que la diffusion des technologies de valorisation énergétique de la biomasse et des déchets nécessite le renforcement des incitations réglementaires au travers de la réévaluation du tarif d'achat. < L'efficacité globale de la chaîne de valorisation énergétique doit être renforcée par une optimisation à chaque étape des procédés et équipements >, ajoute-t-on. En ce qui concerne la qualité de l'air intérieur, l'étude souhaite notamment la création d'un label pour les équipements performants, ainsi que la prise en compte de cette qualité dans les marchés lancés par les collectivités pour les bâtiments publics.

- **EN BREF.** Une méthode de calcul pour estimer en kWh la production annuelle d'un capteur solaire thermique vient d'être élaborée par l'Agence internationale de l'énergie et des associations spécialisées, dont l'Estif.

- **EN BREF.** La Fédération des PACT et Socotec viennent de présenter, pour les copropriétés, un outil d'aide à la décision qui permet notamment un audit énergétique, avec des scénarii d'amélioration, et ce en vue de travaux d'économie d'énergie.